



COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL

13 mai 2019

Nombre de membres :

En exercice : 29

Présents : 22

Votes : 29

L'an deux mil dix-neuf et le treize mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Béatrice ALIPHAT, Maire, suite à la convocation et à l'affichage de l'ordre du jour en date du trois mai deux mil dix-neuf.

Présents : Mesdames Messieurs Béatrice ALIPHAT, Rose-Marie QUAGLIATA, Claudine DE RIVAS, Jean-Pierre MUTERO, Christiane DE FIGUEIREDO, Denis BARROERO, Bernadette BONZOM, Gérard BRUN, Jean-Claude METHEL, Jean-Jacques SPIGEL, Ghislaine LIBES, Michelle DELAUZUN, Christiane STECKMANN, Pascale GEULIN, Stéphane DESPAQUIS, Cédric LEBOCQ, Vincent de Paul KINDA, Annie CUENCA, Jean-Jacques LUCCHINI, Vincent GOYET, Catherine STEKELOROM, Pierre MICHEL.

Pouvoirs :

Monsieur Marc GARCIA à Monsieur Jean-Jacques LUCCHINI
Monsieur André MORERA à Monsieur Jean-Pierre MUTERO
Madame Michèle PRZYBYLSKI à Madame Pascale GEULIN
Monsieur Christophe LE BAUT à Monsieur Jean-Claude METHEL
Monsieur Franck ZARBO à Monsieur Gérard BRUN
Madame Edwige CURNAC à Madame Annie CUENCA
Monsieur Pierre-Louis NEGREL à Madame Catherine STEKELOROM

Secrétaire de séance : Madame Christiane DE FIGUEIREDO

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance

Madame Christiane DE FIGUEIREDO a été désignée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal en date du 05 avril 2019

Le procès-verbal du Conseil municipal en date du 05 avril 2019 est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2019/31 – Demande de subvention à l'Etat dans le cadre de la Dotation de soutien à l'investissement local pour l'année 2019

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la demande d'aide financière à l'Etat dans le cadre de la Dotation de soutien à l'investissement local pour les opérations et selon le plan de financement ci-dessous :

Opération	Montant HT	Plan de financement
Travaux d'aménagement école maternelle Jean Rostand	68 044,00 € HT	CD13 : 70% Etat : 10% (6 804,00 €) Commune 20%
Travaux d'aménagement groupe scolaire Vaillant	89 688,27 € HT	CD13 : 70% Etat : 10% (8 969,00 €) Commune 20%

AUTORISE Madame le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Délibération n° 2019/32 – Approbation du projet de périmètre de la Zone Agricole Protégée (ZAP)

Le Conseil Municipal, à la majorité avec **21 voix POUR, 4 voix CONTRE** (Pierre-Louis NEGREL, Vincent GOYET, Catherine STEKELOROM, Pierre MICHEL) et **4 ABSTENTIONS** (Annie CUENCA, Jean-Jacques LUCCHINI, Marc GARCIA, Edwige CURNAC)

APPROUVE le projet de périmètre de Zone Agricole Protégée d'une superficie de 337,60 ha conformément à l'ensemble des éléments indiqués supra et selon le plan annexé

AUTORISE Madame le Maire à transmettre le dossier au Préfet de Département pour engagement de la phase administrative comprenant notamment la consultation des organismes officiels, ainsi que l'organisation d'une enquête publique préalable à la prise de l'arrêté préfectoral

AUTORISE Madame le Maire à prendre toute disposition, à signer tout acte ou tout document tendant à mettre en œuvre la présente délibération

Délibération n° 2019/33 – Transfert d’office dans la voirie communale des voies ouvertes à la circulation publique dans les ensembles d’habitation

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Considérant le registre d’enquête, clos et signé par le commissaire-enquêteur le 6 mars 2019, n’ayant fait l’objet d’aucune opposition en vue du transfert à opérer,

Considérant les rapports et conclusions motivées du commissaire-enquêteur établis voie par voie,

DECIDE d’accepter le transfert d’office dans la voirie communale des voies suivantes :

Nomenclature/ Type	Nom	Superficie (en m ²)	Longueur x Largeur moyenne (en ml)
Boulevard	Allende (du Président)	5 596 m ²	347x8,2
Rue	Apollinaire (Guillaume)	1 176 m ²	244x6
Chemin	Chèvres (des)	784 m ²	215x4
Rue	Daumier (Honoré)	2 271 m ²	240x5,5
Rue	Eluard (Paul)	2 182 m ²	320x5
Rue	Fabre (Jean-Henri)	518 m ²	88x5,7
Rue	Lézardière (de la)	1 846 m ²	138x5,6
Rue	Mistral (Frédéric)	1 179 m ²	272x6,5
Rue	Picasso (Pablo)	1 050 m ²	140x6
Rue	Roqueplate	97 m ²	73x5,5
Boulevard	Rostand (Jean)	2 450 m ²	378x8,8
Boulevard	Turcan (Francis)	1 996 m ²	247x6,3

CHARGE Madame le Maire d’effectuer toutes les formalités nécessaires et de signer les pièces relatives à la présente délibération

Délibération n° 2019/34 – Autorisation de désherbage du fonds documentaire de la bibliothèque municipale et dons de livres

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE, dans le cadre d'un programme annuel de désherbage, le responsable de la bibliothèque municipale à sortir les documents de l'inventaire et à les traiter selon les modalités administratives qui conviennent :

- Suppression de la base bibliographique informatisée
- Suppression de toute marque de propriété de la commune sur chaque document
- Suppression des fiches

DÉCIDE que ces documents seront selon leur état soit cédés à titre gratuit à des institutions ou associations soit détruits

AUTORISE Madame le Maire à signer, lors de chaque opération de désherbage, le procès-verbal d'élimination des ouvrages mentionnant le nombre de documents éliminés, leur destination auquel sera annexé un état complet de ces documents (nom de l'auteur, titre, numéro d'inventaire).

Délibération n° 2019/35 – Mise en place de l'Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Elections

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**,

DÉCIDE d'instaurer une indemnité forfaitaire complémentaire pour les élections pour les agents non admis au bénéfice d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires

FIXE le coefficient à appliquer au taux moyen de l'IFTS des attachés de 2^{ème} catégorie à 2,3

DIT que le montant de l'IFCE sera calculé comme suit :

1 - Crédit global réparti entre les différents bénéficiaires :

Taux mensuel moyen IFTS 2^{ème} catégorie x 2,3 x nombre de bénéficiaires x nombre de jours de scrutin

2- Montant individuel maximum par élection :

(Taux annuel moyen IFTS 2^{ème} catégorie x 2,3) /4

DIT que les crédits nécessaires seront prévus au budget de l'exercice en cours.

DIT que les attributions individuelles seront fixées par Madame le Maire dans les limites des crédits inscrits et des modalités de calcul susmentionnées.

Délibération n° 2019/36 – Actualisations tableau des effectifs – Nominations suite à avancements de grade au titre de l'année 2019

Le Conseil Municipal, à la **majorité avec 25 voix POUR et 4 voix CONTRE** (Pierre-Louis NEGREL, Vincent GOYET, Catherine STEKELOROM, Pierre MICHEL)

Considérant que les arrêtés de nomination des agents concernés par un avancement de grade pour l'année 2019 ont été pris ;

DÉCIDE d'actualiser le tableau des effectifs afin de prendre en compte les nominations des agents concernés par un avancement de grade pour l'année 2019

ADOpte cette actualisation du tableau des effectifs de la Commune.

La séance est levée à 19h35.

Le Maire,
Béatrice ALIPHAT

